

Toutes en classe !

Dès 1789, l'enseignement est transféré aux pouvoirs civils. Les communes sont obligées d'entretenir au moins une école primaire pour les garçons. En 1850, la loi Falloux impose enfin aux villes de plus de 800 habitants d'ouvrir une école de filles.

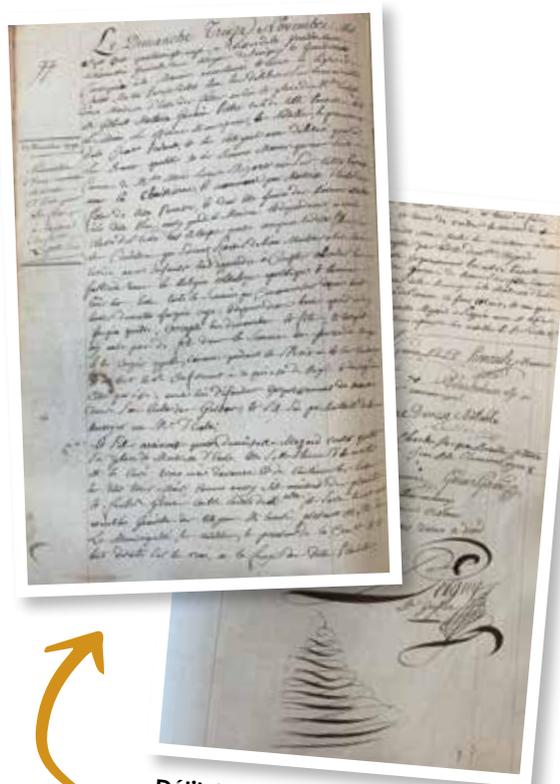


En 1791, déjà préoccupée par l'éducation des filles, la Ville de Savigny recrute une institutrice. Elle est choisie par le curé, le Maire et les notables qui ont bien vérifié ses « bonnes qualités » et ses « bonnes mœurs ». Elle devra « bien montrer à lire et à écrire aux enfants, leur apprendre à compter et calculer, les instruire dans la religion catholique ».

En 1844, la Maréchale Davout offre de prendre en charge la construction d'un bâtiment dédié, pour y recevoir « un nombre de filles égal à celui des garçons admis à l'école » ainsi qu'un asile – une école maternelle - pour les enfants des deux sexes. Elle y met des conditions : « l'école recevra à perpétuité le nom d'école Joséphine » en mémoire de sa fille disparue et « recevra gratuitement 12 jeunes filles pauvres ». L'unique classe ouvre en 1847.

Dans les années 1920-1930, la population augmente fortement. Les ouvertures de classe se succèdent mais la petite école est vite exiguë. En remplacement, l'école des filles Paul Bert ouvre en 1933 mais des problèmes de sureffectifs se font rapidement sentir. Les écoles Ferry et Briand ouvrent sur le plateau, mais garçons et filles sont toujours séparés.

Dans les années 1960-1970, la mixité est généralisée. Ainsi, quand l'école de garçons Ferdinand Buisson commence à accueillir les filles en 1970, l'école Paul Bert est transformée en collège.



Délibération du Conseil municipal du 13 novembre 1791 nommant Marie Louise Mézard au poste d'institutrice



L'école Joséphine. L'école est l'objet de travaux fréquents.



Les filles de l'école Paul Bert dans les années 1930.